

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 27 mars 2023 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Motion, relative au Plan de transport 2020-2023 de la S.N.C.B., adoptée par le Conseil communal du 21 novembre 2022 - Courriers de M. Ph. HENRY, Ministre Wallon du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures, reçu en date du 15 février 2023 et de M. G. GILKINET, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Mobilité, reçu le 23 février 2023.**
2. **INFORMATION - S.C.R.L. "Mon Toit Fleurusien" - Composition des organes de gestion.**
3. **INFORMATION - Rapport de la délégation fleurusienne présente à Wexford, du 28 au 31 octobre 2022, dans le cadre des jumelages et relations internationales.**
4. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
5. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au marché hebdomadaire de FLEURUS - Décision à prendre.**
6. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au marché hebdomadaire de WANFERCEE-BAULET - Décision à prendre.**
7. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6221 FLEURUS, Section de SAINT-AMAND, rue de Chassart - Décision à prendre.**
8. **Fourniture d'une hydrocureuse montée sur châssis-cabine pour le Service des Travaux de la Ville de Fleurus - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
9. **Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) 2020-2021 - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché à la suite des remarques du Pouvoir subsidiant – Décision à prendre.**
10. **Commission communale "Cadre de vie (Travaux, Propreté, Mobilité, Aménagement du Territoire, Espace public)" - Nomination d'un membre – Décision à prendre.**
11. **Commission communale "Affaires sociales, Emploi et Logement" - Nomination d'un membre – Décision à prendre.**
12. **Commission communale "Développement local (Commerces, Marchés, Développement économique)" - Nomination d'un membre – Décision à prendre.**

13. **Commission communale "Environnement, Transition écologique et Bien-être animal" - Nomination d'un membre et d'un nouveau Président – Décision à prendre.**
14. **Renouvellement de l'adhésion au Réseau de partenaires "Premium" de l'A.M.C.V. (Association de Management de Centre-Ville) - Décision à prendre.**
15. **PATRIMOINE - Vente, par la Ville de Fleurus, du bâtiment sis place Ferrer, 3/4 à 6220 FLEURUS, Cadastré section 1 numéro D 293 A – Décision à prendre.**
16. **Planification d'Urgence - Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention pour la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2023" - Décision à prendre.**
17. **Factures "MEWA S.A." - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
18. **Facture "VEDI S.A." - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
19. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation de la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2023" - Approbation - Décision à prendre.**
20. **Relations Internationales et Jumelages – Villes de Wexford, de Lugo, du Frioul "Valli del Torre" et de Couëron - Invitation du 07 au 10 avril 2023, dans le cadre de la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2023" – Avance de trésorerie – Décision à prendre.**
21. **Relations Internationales et Jumelages - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et la Commune de Farciennes, pour la mise à disposition d'un car communal, le 08 avril 2023, à l'occasion de l'accueil des délégations étrangères des Villes de Wexford, de Lugo, du Frioul "Valli del Torre" et de Couëron, dans le cadre de la "Cavalcade de Fleurus - Edition 2023" - Approbation - Décision à prendre.**
22. **Enseignement fondamental communal – Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur, chargés de procéder à l'évaluation d'un Directeur stagiaire – Décision à prendre.**
23. **Enseignement fondamental - Lettre de mission à confier au Directeur stagiaire - Décision à prendre.**
24. **Enseignement fondamental communal – Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur, chargés de procéder à l'évaluation d'une Directrice stagiaire – Décision à prendre.**
25. **Enseignement fondamental - Lettre de mission à confier à la Directrice stagiaire - Décision à prendre.**
26. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Convention de mise à disposition de matériel communal (tonnelles), dans le cadre de l'organisation de l'événement "Fleurus Littéraire", le 23 avril 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
27. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de l'événement "Fleurus Littéraire", le 23 avril 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

28. **Demande de permis d'urbanisme relative à un bien sis à la rue du Couvent et à la Cour Saint-Feuillien à 6220 Fleurus, cadastré 1re division, FLEURUS, section D n°678F2- 678G2- 678K2- 678L2- 678M2- 678T- 678W- 678Y- 678Z- 678/2A- 680C- 680D et ayant pour objet la régularisation de la démolition d'un immeuble insalubre, la démolition d'habitations ainsi que d'une cabine haute tension et la construction d'un immeuble composé de 84 emplacements de stationnement en sous-sol, 3 surfaces commerciales et une cabine haute tension au rez-de-chaussée, 37 appartements aux étages ainsi qu'une surface commerciale, des terrasses sur toiture et une piscine au dernier niveau, côté rue du Couvent - Décision à prendre.**
29. **Communication du Collège communal du 15 mars 2023 - Interpellation citoyenne relative au permis d'urbanisme (2022/224), rue Emile Vandervelde à 6220 Fleurus (152-166), ayant pour objet la démolition de trois maisons et la construction d'appartements et d'une galerie commerçante - Motivation de l'irrecevabilité de la demande.**
30. **Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour la rénovation et l'embellissement des façades – Approbation – Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

31. **Personnel communal – Mutualisation du poste de Fonctionnaire Planu - Convention de mise à disposition à approuver - Prolongation - Décision à prendre.**
32. **Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité (mi-temps médical – 30 jours), à accorder, du 09 mars 2023 au 07 avril 2023, à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
33. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour prestations réduites - mi-temps thérapeutique, du 1er mars 2023 au 07 juillet 2023, accordée à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
34. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour prestations réduites - mi-temps thérapeutique, du 1er mars 2023 au 07 juillet 2023, accordée à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
35. **Enseignement fondamental – Disponibilité, pour convenance personnelle, à raison de 26 P/S, du 27 mars 2023 au 31 mars 2023, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
36. **Enseignement fondamental - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'anglais, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, du 07 mars 2023 au 31 mars 2023, à raison de 20 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
37. **Enseignement fondamental - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, aux groupes scolaires I et II, à partir du 08 mars 2023, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
38. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 mars 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

39. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 18 février 2023 au 19 mars 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 mars 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
41. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 18 février 2023 au 08 mars 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 15 MARS 2023

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale f.f.,

Eva MANZELLA



La Bourgmestre f.f.,

Melina CACCIATORE